

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
8 mai 2017  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Dixième session extraordinaire d'urgence**  
Point 5 de l'ordre du jour  
**Mesures illégales prises par les autorités israéliennes**  
**à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste**  
**du Territoire palestinien occupé**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-douzième année**

**Lettres identiques datées du 24 avril 2017, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et à la Présidente du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre du dirigeant et parlementaire palestinien Marouan Barghouti, qui mène la plus grande grève de la faim ayant eu lieu à ce jour dans les prisons d'Israël, Puissance occupante, grève suivie par plus de 1 500 prisonniers et détenus (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent de l'État de Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Riyad **Mansour**



**Annexe aux lettres identiques datées du 24 avril 2017 adressées  
au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale  
et à la Présidente du Conseil de sécurité par l'Observateur  
permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Lettre du dirigeant et parlementaire palestinien en détention  
Marouan Barghouti, adressée à ses homologues parlementaires  
du monde entier à propos de la grève de la faim ayant pour mot  
d'ordre « Liberté et dignité »**

Chers collègues parlementaires,

Si vous recevez cette lettre, cela signifie qu'Israël a choisi de maintenir le cap des peines collectives et des provocations, infligées en toute illégalité aux prisonniers palestiniens au lieu de satisfaire à leurs revendications légitimes. Cela signifie qu'on m'a encore une fois placé à l'isolement aux côtés de mes camarades grévistes de la faim. Mais nous ne nous laisserons pas museler et nous ne céderons pas.

La grève de la faim est une manière légitime et pacifique de contester les violations des droits fondamentaux dont nous, prisonniers, pouvons nous prévaloir au regard du droit international. Les prisonniers palestiniens peuvent être à la merci de la Puissance occupante, et c'est pourquoi ils sont protégés par le droit international humanitaire; pour autant, ils ne sont pas démunis. Nous en sommes venus à entamer une grève de la faim parce qu'après plusieurs mois d'efforts, nos revendications légitimes n'avaient toujours pas été entendues. Ces revendications concernent les arrestations arbitraires massives de Palestiniens, la torture et les mauvais traitements, les mesures de rétorsion à l'encontre des prisonniers, la privation de soins, le déni de visites familiales et de contacts avec nos proches ainsi que l'éducation. Il s'agit là de droits de l'homme sous leur forme la plus élémentaire.

Chers collègues, chers amis,

Je salue la solidarité que vous manifestez envers vos confrères palestiniens incarcérés et je me félicite du fait que, dans le monde entier, des parlements expriment leur soutien à l'égard des droits du peuple palestinien et notamment de son droit à l'autodétermination, de la fin de l'occupation et de l'instauration d'une paix juste et durable fondée sur le droit international.

J'ai été le premier parlementaire à être arrêté, en 2002. Depuis, Israël en a arrêté 70, soit plus de la moitié du Conseil législatif palestinien. Aujourd'hui, il en reste 13 derrière les barreaux. C'est un outrage aux parlementaires, aux démocraties et aux droits de l'homme dans le monde entier. C'est un outrage à la liberté et à la justice devant lequel on ne saurait rester impassible.

Le sort des parlementaires palestiniens reflète celui du peuple qu'ils représentent. Depuis plus de 50 ans, Israël, Puissance occupante, a arrêté des centaines de milliers de Palestiniens, l'équivalent de 40 % de la population masculine du Territoire palestinien occupé; ils sont aujourd'hui 6 500 à croupir dans les geôles israéliennes. Pour Israël, nous sommes tous coupables; ce dont on nous accuse tacitement, c'est d'aspirer à la liberté, d'avoir soif de liberté, de nous battre et de nous sacrifier pour la liberté.

La législation israélienne autorise la colonisation, les peines collectives, la discrimination et l'apartheid. Les personnes qui votent en faveur de ces lois ne devraient-elles pas rendre des comptes? Certains parlementaires israéliens plaident pour notre arrestation. Ils siègent parmi vous, tandis que nous n'avons pas cette possibilité.

Quant aux tribunaux israéliens, ils font partie intégrante de cette occupation coloniale et militaire, qui vise à annexer notre terre et à déplacer encore plus loin notre peuple pour le remplacer. Ces dernières années, le taux de condamnation des Palestiniens par les tribunaux militaires israéliens oscille entre 90 % et 99 %, tandis que les Israéliens qui commettent des crimes à l'encontre de Palestiniens jouissent d'une impunité presque absolue. Je le redis encore une fois : il s'agit d'un apartheid judiciaire où l'existence et la résistance des Palestiniens sont érigées en crimes.

C'est un de ces tribunaux illégitimes qui m'a condamné. J'ai refusé de reconnaître le tribunal, d'autant plus que je suis un représentant élu du peuple occupé. J'ai été condamné à cinq peines de réclusion à perpétuité et à 40 ans de réclusion pour terrorisme par les tribunaux de la Puissance occupante, au terme de ce que les observateurs internationaux ont unanimement qualifié de procès-spectacle. Pas un seul pays n'a accepté ce verdict. Tel est le sort des chefs des mouvements de libération dans le monde et à travers l'histoire. Le procès de Rivonia, à l'issue duquel Nelson Mandela avait été condamné à la réclusion à vie, n'a pas jeté de l'ombre sur sa personne ou son combat; il n'a fait que discréditer davantage le régime d'apartheid qui le jugeait.

C'est pourquoi Ahmed Kathrada, compagnon de lutte de Nelson Mandela et figure emblématique du combat contre l'apartheid, a lancé la campagne internationale pour la libération de Marouan Barghouti et de tous les prisonniers palestiniens, tout comme il avait lancé celle pour la libération de Nelson Mandela, avant de passer lui-même 26 ans dans les geôles du régime d'apartheid. C'est pourquoi il a lancé cette nouvelle campagne depuis la cellule qu'occupait Nelson Mandela à Robben Island. C'est pourquoi huit lauréats du prix Nobel de la paix, 120 gouvernements et des centaines de parlementaires, de dirigeants, d'universitaires, d'artistes, d'intellectuels et d'organisations de la société civile ont rejoint la campagne. C'est pourquoi deux lauréats du prix Nobel de la paix, des parlements et des parlementaires ont soumis mon nom à l'attention du comité chargé de décerner le prix Nobel de la paix dans l'idée de mettre en avant la lutte du peuple palestinien pour la liberté.

Les prisonniers palestiniens ont toujours subi des injustices et des atteintes à leurs droits. Ces dernières années, cependant, les autorités d'occupation israéliennes nous ont même privés des droits acquis au terme de précédentes grèves de la faim. Devant le recours croissant à des mesures punitives inhumaines à l'encontre des prisonniers et de leurs proches, il était impossible de rester les bras ballants. Nous avons décidé d'entamer une grève de la faim parce que nous n'avions plus d'autre choix. Les Palestiniens souffrent et se sacrifient pour pouvoir exercer les droits qui sont les leurs mais dont on les prive pourtant. Les prisonniers palestiniens ne font pas exception.

Nous suivons cette grève de la faim avec pour mot d'ordre « Liberté et dignité ». Ces mots trouvent un écho particulier dans les cœurs de notre nation, qui lutte depuis 70 ans pour qu'ils se concrétisent. Ils trouvent aussi un écho aux quatre coins du monde, en ce qu'ils s'inscrivent dans l'histoire universelle et la lutte contre toutes les formes d'oppression et d'asservissement. Ils représentent des valeurs qui sont le fondement même de l'humanité et qui sont indispensables à la réalisation de la paix. La paix est impossible entre l'opresseur et l'opprimé, car l'oppression et la

paix s'excluent mutuellement. La paix est impossible entre le prisonnier et son geôlier. La liberté mènera à la paix.

Je vous demande de faire entendre votre voix au nom de ceux qu'Israël cherche à museler. Je vous demande de vous dresser en faveur de ceux qu'on veut jeter dans de sinistres cellules pour qu'ils tombent dans l'oubli. Je vous demande de défendre les revendications légitimes du mouvement des prisonniers palestiniens et de veiller au respect du droit international. Je vous demande de défendre la liberté et la dignité du peuple palestinien, afin que la paix l'emporte.

Certains croient certainement que l'histoire s'arrête là et que je vais finir mes jours ici, à l'isolement. Mais même dans cette solitude forcée, je sais que nous ne sommes pas seuls. Je sais que des millions de Palestiniens et bien d'autres personnes dans le monde sont engagés à nos côtés. Nous nous retrouverons bientôt, libres.

---